



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

A Saint-Laurent du Maroni, la future plateforme du GCSMS pourra accompagner 107 enfants handicapés



Depuis fin 2018, l'établissement médico-social accompagne une quarantaine d'enfants, adolescents et jeunes adultes dans leur scolarité et leur insertion professionnelle. Ils suivent leur scolarité dans des classes créées au sein de quatre établissements scolaires de Saint-Laurent du Maroni et de Mana, ou sont accompagnés dans leur insertion socio-professionnelle. Le GCSMS fait construire actuellement un bâtiment dans la sous-préfecture. Attendu pour 2024, il permettra l'accompagnement de 107 enfants.



« Accompagner les jeunes handicapés et leur famille vers l'acquisition de l'autonomie dans leur vie scolaire, sociale et professionnelle. » Tel est l'objectif du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) « Handicap, d'un continent à l'autre », qui réunit trois acteurs du médico-social : l'Epnak, l'Imed et l'Adapei. Depuis fin 2018, il accompagne une quarantaine d'enfants, adolescents et jeunes adultes, porteur de tous types de handicap, dans leur scolarisation dans des établissements de Saint-Laurent du Maroni et Mana, ainsi que dans leur formation professionnelle. Le 19 mai, le GCSMS a posé la

première pierre d'un bâtiment qu'il fait construire à Saint-Laurent du Maroni. Quand il ouvrira, dans deux ans, 107 enfants et jeunes jusqu'à 25 ans seront accompagnés. L'équipe du GCSMS – actuellement 16 personnes – passera alors à 52 professionnels : thérapeutes, éducateurs spécialisés, professionnels de santé, personnels dédiés à l'hébergement, la restauration et l'entretien, équipe administrative...



« Les personnes sont orientées vers nous par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), explique Gwenola Le Dalour, cheffe de service de la plateforme médico-sociale de l'ouest. Nous évaluons leurs besoins et nous voyons quels dispositifs leur correspondent le mieux. » La plateforme coordonne alors les acteurs qui vont intervenir auprès des enfants et jeunes adultes. La plateforme permet la scolarisation d'une quarantaine d'enfants dans quatre classes installées à l'école Réchou, au collège Bouyer-d'Angoma et au lycée Tarcy de Saint-Laurent du Maroni, ainsi qu'au lycée Elfort de Mana. Dans chaque classe, ils sont encadrés par un enseignant, un accompagnant

des élèves en situation de handicap (AESH) et un éducateur spécialisé du GCSMS. Outre de faciliter l'inclusion de ces enfants, le but est « d'essayer de sensibiliser les autres élèves de l'établissement au handicap, poursuit Gwenola Le Dalour (...) A terme, on aimerait aussi avoir des places à l'internat du lycée de Mana. » Pour les enfants ayant trop de difficultés pour intégrer un établissement scolaire, le futur bâtiment du GCSMS abritera deux classes. Il comptera également des places d'internat, des installations pour les soins, les bureaux administratifs, des espaces verts et une salle polyvalente qui devraient être accessibles aux riverains.

Outre ces dispositifs, le Pole d'insertion socioprofessionnelle du GCSMS accompagne une vingtaine de jeunes de 16 à 25 ans dans leur projet professionnel et leur proposera notamment des formations en cuisine et en entretien des espaces verts. Ce dispositif se développe cette année en ouvrant des appartements d'apprentissage à l'autonomie, pour les jeunes adultes.

Appel à candidature pour une équipe mobile d'appui à la scolarisation des enfants handicapés, dans l'Ouest

Le 29 mars, l'Agence régionale de santé a lancé [un appel à candidature pour la création d'une équipe mobile d'appui à la scolarisation \(EMAS\) des enfants handicapés dans l'ouest guyanais](#). Le délai pour y répondre a été prolongé jusqu'au 22 juillet. Ce dispositif a cela de particulier qu'il ne s'agit pas d'une intervention directement auprès des enfants handicapés, mais un appui aux professionnels de l'éducation. Il se distingue donc d'autres dispositifs existants telle la plateforme du GCSMS à Saint-Laurent du Maroni.

Ce dispositif, porté par des acteurs du médico-social, entend mettre leurs compétences en matière de handicap à disposition des professionnels de l'éducation confrontés à des difficultés pour assurer la scolarité des élèves en risque de situation de handicap et de rupture de parcours scolaire. Leurs interventions indirectes au bénéfice des établissements scolaires, et non des jeunes directement, tend à favoriser la sensibilisation des professionnels de l'éducation aux aspects relatifs au handicap, apporter des réponses et un appui concret afin de prévenir des ruptures de parcours. Les équipes mobiles ne se substituent pas aux autres dispositifs d'appui de l'école inclusive, elles interviennent en complémentarité.

Leurs principales missions sont :

- Conseiller et participer à des actions de sensibilisation notamment dans le cadre de l'école inclusive pour les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap ;
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap, qu'il bénéficie ou non d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), étant entendu que l'équipe mobile n'intervient pas en substitution d'un AESH ;
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile ;
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Tous les établissements et services médico-sociaux peuvent candidater.

En deux ans, l'EMAS de Cayenne a facilité la scolarisation d'au moins 65 enfants

C'est peu dire que le démarrage de l'équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS) des enfants handicapés de Cayenne n'a pas été des plus simples. Portée par le groupe SOS, elle a vu le jour pour l'année scolaire 2020-2021, quelques mois après le début de la pandémie de Covid-19, dans un contexte où le fonctionnement des écoles était chamboulé.

Constituée d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue, l'équipe intervient dans les écoles maternelles, primaires et collèges de l'Île-de-Cayenne jusqu'à Kourou. « Elle propose un appui

aux enseignants pour des enfants ayant des troubles du comportement et de la conduite. Elle peut proposer une adaptation de la classe. Elle fait de la vulgarisation, de l'information. Elle accompagne les familles mais ce n'est pas elle qui fait le bilan des enfants », explique Mickaël Gourmelen, directeur de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) de Roura.

Depuis la création de l'équipe, un appui a été apporté pour au moins 65 enfants, dont une trentaine depuis le début de l'année. Certains dès l'école maternelle. « Elles sont sollicitées quasi quotidiennement par les établissements, constate Mickaël Gourmelen. Elles sont sollicitées par le CMP ados (centre médico-psychologique), le rectorat, les enseignants directement et même la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse). »

Au quotidien, elles travaillent avec l'enseignant spécialisé sur ces questions au rectorat qui, le 21 juin, avec l'ARS et la Collectivité territoriale, a installé officiellement le comité académique de suivi de l'école inclusive (Casei). « L'équipe repère aussi d'autres enfants et va permettre leur orientation vers la structure la plus adaptée, poursuit Mickaël Gourmelen (...) Une autre de ses missions est d'accompagner les enfants qui sont sur liste d'attente pour intégrer l'itep sans que leur situation ne se dégrade. »

Infos chiffres

CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

- ◆ **581** vaccinations en 7 jours, du 4 au 10 juillet 2022
- ◆ **41,8 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés

Pour prendre rendez-vous en pharmacie, chez un médecin de ville ou auprès d'un infirmier libéral : sante.fr



- ◆ **90 235** cas cumulés (+ **1 282** en 1 semaine) le 11 juillet 2022
- ◆ **58** patients (+**20**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **6** patients (+**2**) en réanimation
- ◆ **402** décès (+**1**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



- ◆ **165 490** cas cumulés (+**14** en 1 semaine) et **2 144** décès (+**3**) dans l'Amapá au 11 juillet 2022
- ◆ **7 307** cas positifs (+**22**), **53** décès (=) à Oiapoque



- ◆ **80 890** cas cumulés (+ **26** en 1 semaine) au 5 juillet 2022
- ◆ **13** (-**54**) patients hospitalisés
- ◆ **6** (-**8**) patients en soins intensifs
- ◆ **1 376** (+**7**) décès

EN BREF

- ◆ **52/58** pour les élèves infirmiers



Les résultats sont tombés vendredi, pour les élèves de l'Institut de formation aux soins infirmiers (Ifsi), à Cayenne. Cette année, 58 étudiants se sont présentés au concours du diplôme d'infirmier d'Etat (IDE) après trois années d'apprentissage ; 52 ont été reçus. Ils sont désormais Infirmiers diplômés d'Etat et s'apprêtent à intégrer la vie professionnelle. Une cérémonie de remise de diplôme est organisée demain, à Cayenne. Un arrêté publié mi-juin leur permet d'exercer dès l'annonce de leur résultat et sans attendre d'avoir reçu leur diplôme, ce qui est utile en cette période où de nombreux établissements manquent d'infirmier.

♦ Septième café-atelier d'Atipa autisme



L'association Atipa autisme poursuit l'organisation de ses ateliers à destination des parents d'enfants souffrant de troubles du spectre autistique. Le prochain se déroule samedi, en ligne, de 9 heures à 11 heures. Emma Debarnot et Typhaine Wnuczynski, psychologues superviseuses autisme, traiteront du sujet : « Développer la communication de mon enfant » : communication verbale et outils de communication alternative.

► **Inscriptions** [ICI](#)

♦ Variole du singe : une vaccination préventive pour les personnes les plus à risque

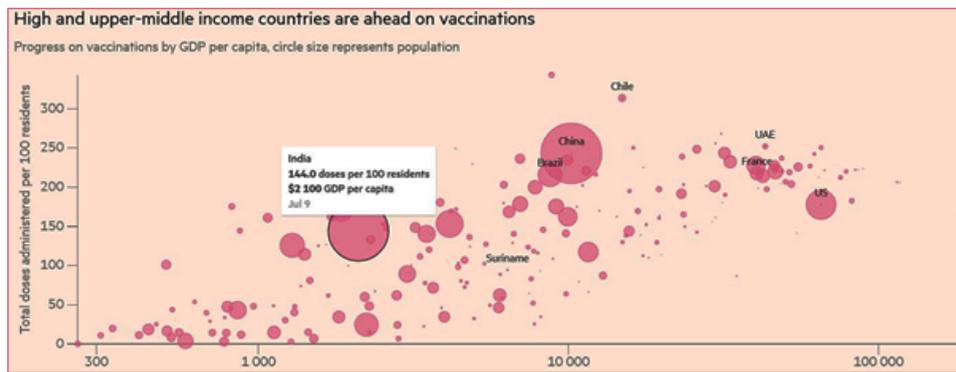


Début juin, Santé publique France a livré vingt doses de vaccin contre le virus Monkeypox, au centre hospitalier de Cayenne. Dans un [avis publié la semaine dernière](#), la Haute Autorité de santé (HAS) recommande qu'une vaccination préventive soit proposée aux groupes les plus exposés au virus :

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes ;
- Les personnes transsexuelles qui sont multipartenaires ;
- Les personnes en situation de prostitution ;
- Les professionnels exerçant dans les lieux de consommation sexuelle. Elle peut être envisagée au cas par cas pour les professionnels amenés à prendre en charge les personnes malades.

En un coup d'oeil

Sans surprise, les pays les plus riches sont aussi les plus vaccinés contre le Covid-19. [Le Financial Time](#) propose ce graphique situant les pays en fonction de leur richesse et du nombre de doses administrées pour 100 habitants. Cuba et le Chili sont les seuls pays où plus de trois doses ont été administrées par habitants. C'est-à-dire que tout le monde ou presque a reçu son rappel. Parmi les pays les plus riches, les Etats-Unis sont à moins de deux doses par habitants. Le diamètre des cercles est proportionnel à la population de chaque pays.



Infos

Utile pour votre exercice

► BA.4 – BA.5 : évolution de la prise en charge du Covid-19

Un [message DGS-Urgent](#) fait à son tour le point sur l'évolution des prises en charge face aux sous-variants BA.4 et BA.5. Ce dernier est majoritaire dans de nombreux pays du monde, en France et en Guyane (trois quarts des échantillons criblés la dernière semaine de juin). Le ministère de la Santé et de la Prévention rappelle que « la prévention des infections symptomatiques et sévères est primordiale dans le contexte de circulation majoritaire des variants BA.4 et BA.5 contre lesquels peu de ressources thérapeutiques sont disponibles » : aération, port du masque, gestes barrières.

Il reste essentiel que les personnes positives au Covid-19 s'isolent pendant 7 jours, pouvant être ramenée à 5 jours en cas de test négatif à J5 ou en l'absence de symptômes depuis 48h à J5. [La vaccination demeure un moyen très efficace de réduire le risque de développer une forme grave de la maladie](#), que ce soit en démarrant son schéma vaccinal (à partir de 5 ans) ou en recevant un rappel (à partir de 12 ans) voire un second rappel (plus de 60 ans).

La direction générale de la santé souligne également l'intérêt :

- De la prophylaxie pré-exposition avec Evusheld chez les personnes non ou faiblement répondeurs à la vaccination et à très haut risque d'évolution vers une forme grave de la maladie, notamment les immunodéprimés ;
- Du traitement curatif en phase précoce avec Paxlovid pour les personnes à risque de forme grave, en le démarrant dans les cinq jours suivant l'apparition des symptômes.

Vous pouvez également relire [la Lettre pro de vendredi](#), qui faisait le point sur ces sujets.

Utile pour vos patients

► Le rappel divise par cinq le risque d'hospitalisation pour Covid-19



Dans la Lettre pro de vendredi, nous vous avons présenté succinctement les [résultats de l'étude Epi-Phare \(Cnam-ANSM\) sur l'efficacité première dose de rappel contre le Covid-19](#). Celle-ci divise par cinq le risque d'être hospitalisé par rapport aux deux doses du schéma initial. Deux précédentes études d'Epi-Phare avait montré que les deux doses initiales réduisaient de 90 % le risque d'être hospitalisé, chez les plus de 50 ans.

Cette fois-ci, Epi-Phare s'est intéressé aux 37 millions de Français qui avaient reçu leurs deux premières doses de vaccin au 15 septembre mais n'avaient pas encore reçu de rappel, ni attrapé le Covid-19 au cours des deux mois précédents. A la fin du recueil des données, le 31 janvier, 30 millions avaient reçu un rappel et 7 millions n'en avaient pas reçu. Durant la période de l'étude, 27 718 personnes ont été hospitalisées à cause du Covid-19 :

- 9 910 avaient reçu le rappel (35 %) ;
- 7 808 ne l'avaient pas reçu.

L'efficacité est alors calculée à 83 % (85 % pour Moderna ; 81 % pour Pfizer, le vaccin le plus utilisé en Guyane). « Cette efficacité semblait augmenter au-delà de 14 jours après la dose de rappel. Elle était plus élevée dans les 1 à 2 mois suivant l'injection et diminuait ensuite dans les mois qui suivaient pour atteindre 78 % au-delà de 4 mois post-rappel », précise Epi-Phare. Le rappel était légèrement plus efficace quand le variant delta était majoritaire (85 %, jusqu'au 25 décembre) que pour omicron (81 %, à partir du 26 décembre).



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)